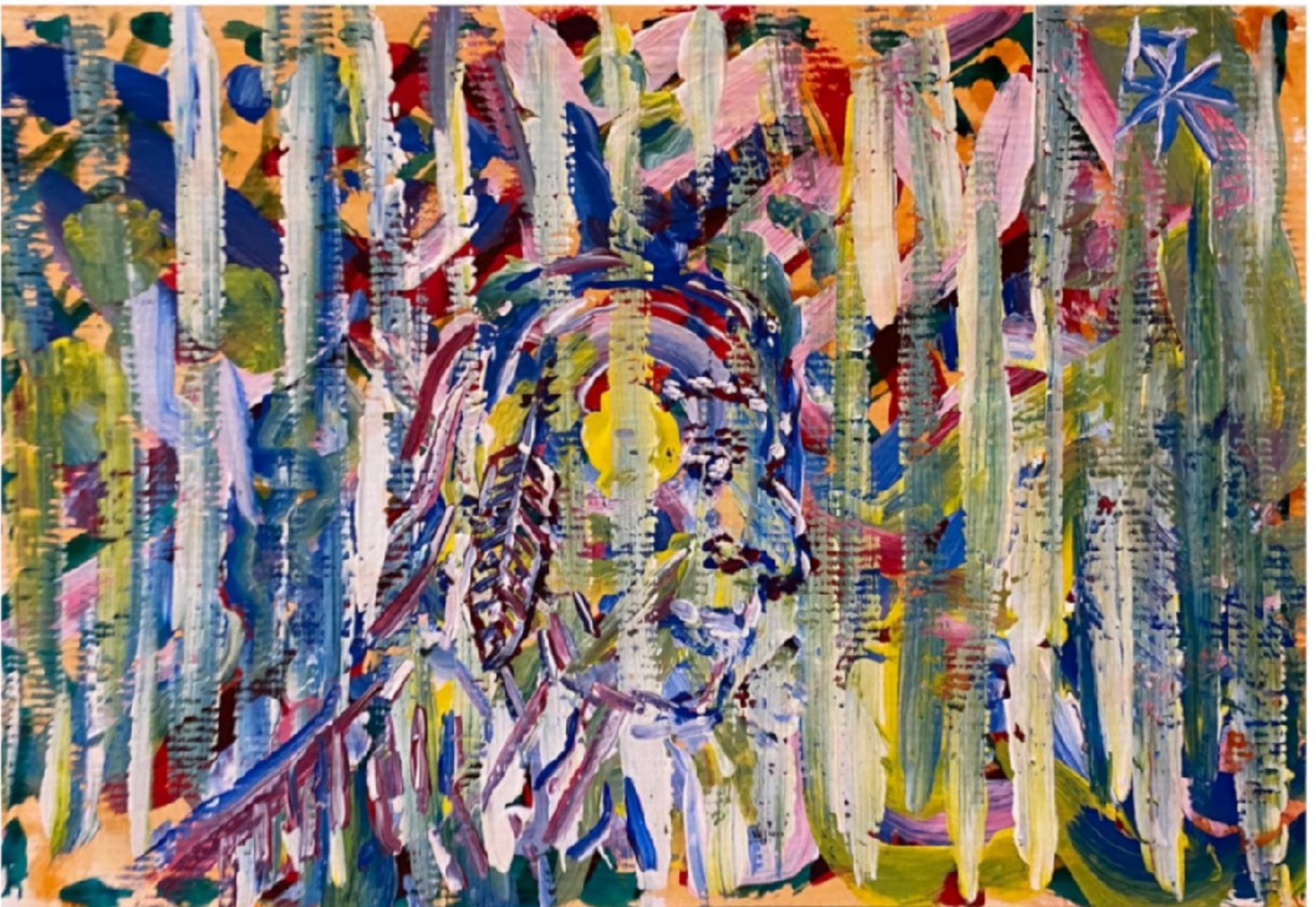


# ~~L'AffAirE~~ qui T°MBe a PIC

! !!! ! !!

*Sur l'enlèvement de 9 libertaires au nom de l'antiterrorisme le 8 décembre 2020.*



« On a souvent tendance à ne voir dans les opérations policières que leur aspect répressif, et non leur aspect productif – la façon dont elles créent un récit, des figures, des images, un sujet social par la fiction qu'elles déploient autour de leurs victimes.

Ce faisant, on rate souvent leur caractère véritablement destructeur. La prison a ainsi l'air de ne faire qu'enfermer des corps, qu'elle semble laisser, le plus souvent, intacts. En vérité, ce à quoi elle s'attaque, c'est aux liens qui entourent celui qui est enfermé, aux liens humains comme aux liens vitaux avec son cadre de vie usuel. Et ces liens, elle s'attache à les ravager méthodiquement, mais invisiblement. »

*Ce que tout révolutionnaire devrait savoir sur l'anti-terrorisme,  
par les inculpés dans l'affaire dite « de Tarnac ».  
Utopiques (2017)*

---

# Didier Fassin

*Avant-propos extraits de :*

# **PUNIR** **une passion contemporaine**

*Editions du Seuil, 2017.*

« La France traverse la période la plus répressive de son histoire récente en temps de paix. Si l'on fait exception, en effet des années qui ont immédiatement suivi la seconde guerre mondiale, jamais autant d'hommes et de femmes n'y ont été emprisonnés. En un peu plus de 60 ans, la démographie carcérale a été multipliée par trois et demi. [...] Un nouveau record a été battu en 2016 avec près de 70 000 prisonniers. La progression est encore plus marquée pour ce qui est des personnes suivies en milieu ouvert, dont les effectifs ont presque quadruplé en 30 ans. On dénombre ainsi aujourd'hui plus d'un quart de million de personnes sous main de justice. Cette évolution n'est cependant pas due, comme on serait tenté de le croire, à une augmentation de la criminalité. »

« Les éléments dont on dispose confirment, sur le dernier demi-siècle, un recul presque continu des formes les plus préoccupantes de criminalité, à commencer par les homicides et les expressions les plus graves de la violence. On pourrait certes imaginer que les événements liés au terrorisme entrent pour une part significative dans l'évolution observée. En fait, cette dernière débute dès les années 1970, donc bien avant les premiers attentats et, de plus, elle implique surtout des délits mineurs, qui représentent la plus grande part de l'augmentation des condamnations. Tout au plus des tragédies causées par ces massacres ont-elles permis de consolider et de légitimer un processus répressif amorcé de longue date en rendant plus difficile de le questionner, bien qu'il concerne essentiellement des faits de moindre gravité. »

# Qui terrorise qui ?

*Prise de parole du Comité Rennais de Soutien aux Inculpés du 8 décembre lors du rassemblement à Samedi 19/12 à **Charles De Gaulle** contre les lois liberticides.*

Je prends la parole devant vous aujourd'hui en tant que membre du Comité Rennais de Soutien aux Inculpés du 8 Décembre. Mardi 8 décembre, 9 personnes ont été interpellées par la DGSI, police anti-terroriste, à travers la France. A Toulouse, en Dordogne, en région parisienne, en Bretagne et à Rennes, pour "association de malfaiteurs en vue d'actes terroristes". Deux personnes ont été libérées, 2 autres sont sous contrôle judiciaire et 5 personnes sont aujourd'hui en DP (Détention Provisoire) en l'attente de leur procès.

Notre camarade de Rennes est aujourd'hui enfermée à Fleury-Mérogis et elle n'a le droit à aucun contact avec l'extérieur. Son arrestation a été plus que spectaculaire : fourgons banalisés, cagoules, armes à feu, boucliers par balle... La porte, ouverte, a été défoncée. Sa chambre retournée, son lit cassé. Ils lui ont mis une cagoule sur la tête en l'embarquant dans leur fourgon et l'ont emmenée ainsi jusqu'à Paris. Elle a passé 4 jours dans une cellule sans fenêtre, éclairée en permanence, subissant 6 heures d'interrogatoire par jour ! Nous espérons qu'elle a trouvé la force en elle pour supporter l'insupportable. Nous l'espérons aussi pour ses co-inceulés.

*"Association de malfaiteurs en vue d'actes terroristes",  
"vague projet de s'en prendre aux forces de l'ordre"*

et de préparer une action violente. Et pourtant... Aucun fait matériel grave n'est reproché aux 7 inculpés. Le spectacle médiatique autour de ces arrestations se l'avoue à lui-même. Le conditionnel va bon train. Les articles souvent odieux se voient obligés d'avouer : "aucun projet précis de passage à l'acte n'a été identifié à ce stade". Et l'appareil judiciaire se fonde sur des rumeurs.

Acétone, eau oxygénée, engrais, acide chlorhydrique, fusil de chasse : si c'est ça vos preuves, faut vraiment qu'on nettoie nos garages !

Vous pouvez utiliser tous les mots du monde pour vous donner un air sérieux : "frères d'armes", "terroristes", "lutte armée", "groupuscule", "mouvance radicale", "organisation clandestine", ou même "commando", vous êtes sérieux ?! Sincèrement, c'est ridicule...

En face de votre conditionnel à rallonge, en face du vide auquel vous essayez de donner de la consistance, il y a 5 personnes enfermées entre 4 murs, et la prison, elle, est bien réelle.

Ces arrestations interviennent dans un contexte de lutte sociale contre les pratiques autoritaires de l'État et contre les violences policières. La colère monte, alors il faut diviser. Il faut légitimer la répression. C'est un coup de com' politique, un spectacle médiatique, c'est une **Affaire qui Tombe à Pic** !

## **Cette campagne a deux objectifs :**

1. Faire passer les policiers pour des victimes des mouvements sociaux et ainsi minimiser l'usage systématique de la violence physique de la part des forces de l'ordre.

2. Criminaliser à l'extrême toutes celles et ceux qui critiquent et s'opposent radicalement aux politiques autoritaires dans la figure grossière du terroriste, en amalgamant dans les imaginaires des personnes diamétralement opposées.

L'ultragauche, utilisée encore une fois, mot qui veut tout et ne rien dire, servant à faire peur, à diviser, à faire passer celles et ceux qui se soulèvent comme une infime minorité dangereuse contre lequel il serait légitime d'utiliser la force. L'ultragauche, sous le joug de l'antiterrorisme, c'est chercher à diaboliser la contestation sociale, les opposantEs politiques.

**Créer un nouvel ennemi.**

## **Nous ne nous laisserons pas anti-terroriser !**

L'antiterrorisme est une juridiction d'exception avec une cours d'assise spécialisée, des services de renseignements spécifiques et le tout centralisé à Paris. La spécificité de l'antiterrorisme est de baser des accusations sur des intentions supposées, à caractère politique. Elle a pour but de créer une catégorie terroriste et à isoler les personnes inculpées d'une quelconque solidarité. Ils placent cette étiquette sur ce qui est pour eux opportun de réprimer, afin de les traiter comme des monstres et vider le sens politique de leur pensée. C'est une manière de désigner un ennemi intérieur, qui témoigne et participe de manière spectaculaire d'un durcissement plus général de la législation.

## **Aujourd'hui, qui terrorise qui ?**

Ils accusent l'ultragauche de dégradations et de casse, mais ces dernières années, combien de milliers d'humiliéEs... de traumatiséEs... d'enferméEs... de mutiléEs..., de torturéEs... et de tuéEs... ?! QUI TERRORISE QUI ?!

On veut nous faire peur ! La DGSI met le paquet sur la contestation politique. On veut nous faire flipper d'aller en manif, on veut nous faire flipper de connaître et soutenir un ou une des inculpéEs du 8/12. On nous épie, on cherche le mot de trop, en fait on veut nous faire flipper de penser autrement. J'suis désoléE, mais c'est mort !

**Soyons fièrEs de ce que l'on désire, un monde juste sans rapports de domination, débarrassé du capitalisme.**

On ne se laissera ni terroriser, ni anti-terroriser. Il est nécessaire de créer un large mouvement contre ces détentions illégitimes du 8/12. Deux semaines après leur enlèvement, nous exigeons leur remise en liberté immédiate.

Fleury-Mérogis c'est un peu loin, et les murs sont épais, mais d'ici, au cas où, on t'envoie plein de courage et plein d'amour...

**Contactez-nous : [comiterennes8decembre@riseup.net](mailto:comiterennes8decembre@riseup.net)**

**<https://expansive.info/Qui-terrorise-qui-2533>**

# Lettre d'am.i.es depuis Toulouse

*Publié le 7 janvier 2021 sur IAATA.*

Le 11 décembre dernier, le parquet anti-terroriste a annoncé l'inculpation de 7 personnes qualifiées de « militant.e-s d'ultra-gauche ». Le temps est venu de se mobiliser contre cette mascarade.

Une opération de com' aux conséquences graves. Voilà quelques semaines que « l'affaire » est parue dans les médias. Malgré son gonflement artificiel par des personnalités d'extrême-droite et quelques journalistes complaisant.es, le soufflé est déjà en train de retomber. L'exposition de l'intimité de certain.e d'entre elleux (description physique et mode de vie) et un assemblage chaotique d'éléments disparates n'arrive décidément à terroriser personne.

Dans les médias, on nous chie par exemple pêle-mêle : des produits communs « pouvant entrer dans la composition de... »,  
des « tenues de black block » (Des K-way noirs ?),  
quelques écoutes de conversations anti-flics,  
un voyage en Colombie,  
la parade de la Reine des Neiges sur laquelle a travaillé l'un d'elleux et,  
bien sûr, des fusils de chasse comme il en existe par milliers sur le sol français,  
n'arrive décidément à terroriser personne.

L'ensemble de ces éléments construisent un imaginaire qui justifierait l'enfermement de ces personnes, soit disant dangereuses pour la société, tout en divulguant sans scrupules leurs identités.

Cette affaire tombe en plein débat de société sur la question des violences policières et en pleine mobilisation contre la loi Sécurité Globale.

En attendant que les inculpations pour « association de malfaiteurs terroristes » soient retirées on pourrait se contenter de sourire de ces tentatives de manipulation grossières, si cela n'explosait pas en pleine face de militant.es, de leurs familles et de leurs ami.es.

Le fait est que pendant ce temps, des lieux et des personnes se trouvent soumises à une haute surveillance pour les besoins de l'« enquête », deux de nos camarades sont actuellement sous contrôle judiciaire, et surtout, cinq autres croupissent en taule pour une durée indéterminée.  
**Cet état de fait est inacceptable.**

**Ne laissons pas les flics faire le récit de nos vies, de nos liens et de nos luttes !**

A ce stade, ils nous paraît important de rétablir quelques vérités concernant les inculpé.e.s : iels ne sont pas « d'ULTRA- gauche », parce que cette « mouvance » n'existe que dans les constructions médiatiques ou pour des chercheur.euses bien trop éloigné.es de nos réalités. D'ailleurs, si nos compagnon.nes avaient à définir une affiliation, on suppose qu'iels auraient choisi quelque chose de plus classe, comme par exemple

« **Power-Giant-Crispy-Gauche**

*avec supplément Piment d'Espelette ».*

Iels sont encore moins « marxiste-léniniste » ou « castro-guévariste », comme on a pu le lire sous la plume de journalistes relayant les propos semi-déments de la DGSI – on regrette au passage que la qualification « d’islamo-gauchistes » n’ait pas été retenue.

Iels sont *anarchistes* à tendance *féministes*, parfois *végans*, pas mal *shlag*, très souvent *punk*, toujours *libertaires*.

Iiels n’ont ni « chef.fe.s », ni « tonton », parce que leurs pratiques sont anti-autoritaire et ne reposent pas sur une hiérarchie. Et enfin, nos copaines ne « terrorisent » pas. Ielles défendent leurs idées. Iels diraient sûrement qu’iels militent contre les inégalités, contre les attaques faites aux libertés. Contre l’arbitraire de l’État qui vient de décider de les jeter au trou.

### **Mobilisons-nous !**

Nous, proches des inculpé.e.s ou non, appelons à nous mobiliser pour nos compagnon.nes.

#### **Nous pouvons le faire par divers moyens :**

- En **parlant** de cette affaire autour de nous et surtout en multipliant les actions de solidarité avec les prisonnier.es.
- En **produisant des articles** sur le sujet (des textes d’analyse, des coups de gueule, des affiches, des poèmes ...) mais aussi en mettant à jour les outils d’autodéfense juridique dans le cadre de l’antiterrorisme (GAV, perquiz, surveillance, éléments d’une procédure...)
- En **créant des comités de soutien** un peu partout, même si la période est difficile.
- En **alimentant les caisses antirep** pour soutenir les proches des détenu.es mais aussi payer les frais liés à la défense.

Pour l’instant on ne peut pas se permettre de faire tourner publiquement les numéros d’écrous.

En revanche nous croyons que nos ami.es n’ont pas besoin de la récupération de cette affaire par des organisations gestionnaires ou des groupes politiques ni d’une quelconque forme de dissociation, ***iels ont simplement besoin de soutien.***

Par ailleurs nous ne répondrons pas à des interviews de médias divers.

Pour clôturer, Nos potes ne sont ni des héro.ine.s, ni des Bisounours, mais aujourd’hui iels sont en taule, éparpillé.e.s dans les différentes prisons parisiennes, loin de leurs proches. Cette opération n’a pas d’autre but que de réprimer les idées et les pratiques anarchistes.

Et vu que tout ça ressemble de très loin à un fiasco et que les keufs n’aiment pas perdre la face, il faut aussi s’attendre à ce qu’ils aient envie de mettre le paquet pour justifier leur action médiatique.

Rappelons qu’il n’y a ***pas de gentil.le.s ni de méchant.es*** dans une affaire de ***répression politique,***

la défense collective et la solidarité sont les seules réponses que nous envisageons ici.

<https://iaata.info/>

# Répression d'État : Nous ne céderons ni à la peur, ni au chantage.

*Le Club de Médiapart, 5 janvier 2021.*

Le monde célébrait récemment l'anniversaire des cinq ans de l'Accord de Paris, et la France n'a pas été avare d'auto-satisfaction quant au rôle qu'elle se targue d'avoir joué dans sa conclusion. Mais pour nous, 2015 amorce une évolution bien plus funeste : **l'érosion de l'État de droit**, et la lente disparition des libertés publiques dans notre pays. L'état d'urgence est devenu notre « *new normal* » : décidés dans des moments de choc, de confusion, loin des regards, les glissements les plus graves se sont produits. Dernier avatar en date : l'arrestation de neuf personnes de « l'ultra-gauche » sur la base de faits qui, même montés en épingle et mis bout à bout, n'ont rien à voir avec « l'entreprise terroriste » dont ils et elles sont pourtant accusé·e·s.

Hollande et son gouvernement ont amorcé ce délabrement dès novembre 2015, en assignant à résidence, de manière "préventive", des **militant·e·s écologistes** afin de les empêcher de manifester lors de la COP 21. Et M. Macron, qui avait pourtant construit sa campagne sur la concorde et libertés, a amplifié cet élan au point de faire des libertés, individuelles et publiques, un théâtre de ruines. L'état d'urgence a été inscrit dans le droit commun par la « *Loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme* » (SILT), en novembre 2017.

Depuis, **la seule interprétation (entièrement subjective) d'un policier justifie toute initiative d'entrave et de répression dès lors qu'ils suspectent une menace.**

Peu important les faits, au diable le réel, le "terrorisme" et la "sécurité intérieure" permettent tout : surveillances, multiplication des "notes blanches", qui légitiment, dans une totale opacité, les décisions administratives les plus liberticides, fermetures administratives de lieux collectifs, assignations à résidence, perquisitions arbitraires et sans fondements, arrestations dénuées de motifs...

Des nasses pleines de gaz aux croches-pieds mesquins, en passant par les humiliations collectives de **lycéen·ne·s** et de **migrant·e·s**, les pratiques policières de répression des mobilisations sont de plus en plus brutales : tout ce sur quoi alertaient déjà les collectifs et associations des **quartiers populaires** il y a de nombreuses années et qui faisait le quotidien des habitant·e·s de ces quartiers est désormais devenu la norme. Enfin nul d'entre nous ne peut l'oublier : de nombreuses personnes ont été mutilées dans les manifestations de **Gilets jaunes**, sans que justice leur soit faite. Elles aussi ont connu les assignations à résidence préventives et les interdictions de manifester ; plus de 1000 peines de prison ferme ont été prononcées contre les membres de leur mouvement.

La nomination de Gérard Darmanin au ministère de l'Intérieur marque un tournant dans ce qu'elle légitime, et banalise cette nouvelle réalité : **un pouvoir radicalisé**. Les violences policières semblent devoir être couvertes « *quoiqu'il en coûte* ». Et le ministre jubile lorsque sa

police écrase les libertés publiques sous l'arbitraire et les coups. Samedi 12 décembre, il s'est tout d'abord enthousiasmé, via twitter, de l'arrestation, quelques jours plus tôt, de 9 personnes soupçonnées d'«*association de malfaiteurs terroristes* ». Cinq d'entre eux et elles demeurent en détention provisoire à ce jour. À l'occasion, il a chaudement félicité la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) pour son efficacité à « *protéger la République contre ceux qui veulent la détruire* », « *ces activistes violents de l'ultra-gauche* », au mépris du secret de l'instruction. Or, le dossier frappe par sa vacuité si l'on en croit les informations policières et judiciaires, à l'évidence orchestrées pour servir l'agenda du ministre. Pour compenser la faiblesse du dossier, les enquêteurs invoquent les idées et engagements politiques des personnes arrêtées : une source anonyme explique ainsi qu'un des hommes arrêtés, « ***ancré dans une idéologie prônant la révolution*** », a combattu au Rojava, assimilant ainsi à des "terroristes" les personnes engagées contre Daech aux côtés de l'armée kurde.

S'agissant de l'épouvantail ultra-gauchiste, et de son agitation par les autorités, le fiasco judiciaire et politique de "l'affaire Tarnac", et les dérives de l'espionnage généralisé d'hommes et de femmes qui, à Bure, n'avaient d'autre tort que s'opposer à la mort de leurs prairies et de leurs forêts, devraient pourtant imposer la réserve. En outre, en dehors des assassinats commis sous l'influence plus ou moins directe de Daech, c'est l'extrême droite qui organise des attaques sur le territoire français, comme [à Bayonne](#) ou [Avignon](#), quand elle n'arme pas [les terroristes de janvier 2015](#)...

Le même **samedi 12 décembre**, alors que le ministre saluait, heure par heure, les arrestations en cours dans le cortège parisien protestant contre la loi Sécurité globale - infiltré de dangereux factieux selon lui -, des dizaines de personnes étaient arrêtées alors qu'elles manifestaient, photographiaient ou filmaient paisiblement. Les justifications données à ces interpellations pourraient prêter à rire : **détention de piles et de fil électriques dans un sac à dos, jet d'une canette vide, port conjoint d'un bonnet et d'un masque sanitaire, ou encore usage d'un parapluie arc-en-ciel**, présenté aujourd'hui comme propriété de la meneuse des "casseurs". Et ce serait anecdotique, en effet, si près de 200 personnes n'avaient pas passé parfois près de trois jours en détention, avant, pour leur quasi totalité, de se voir libérées sans aucune charge retenues contre elles. Si d'autres, dans le cortège, n'avaient pas été molestées, et blessées, parce qu'elles se trouvaient sur le parcours de ces fameux « bonds offensifs », consistant ni plus ni moins à **charger les manifestants au hasard**.

Ces nouveaux épisodes marquent un pas de plus dans la dérive : en France, en 2020, **critiquer la politique du gouvernement, et « prôner la révolution », sont devenus des opinions politiques potentiellement criminelles**. Dans la France d'E. Macron, on peut être ministre lorsque l'on fait l'objet d'une procédure judiciaire pour viol et abus de confiance. Mais dans le même temps on emprisonne sans raison ; on ordonne des détentions sur la seule base d'hypothèses et on perquisitionne pour « envoyer des messages ».

**Face à nous un seul spectacle, qui se joue en boucle : la criminalisation des idées critiques du pouvoir, de l'information, des mobilisations, de l'islam, des quartiers populaires et de la jeunesse ; le harcèlement de tous les acteur·ice·s de "la gauche", des défenseurs·ses des droits et de la justice sociale, des porteurs·euses de solidarité ; la répression et l'arbitraire croissants dans la vie quotidienne des citoyen·ne·s.**

Ce régime montre son obsession répressive, autorisée par la désagrégation progressive des conquêtes fondamentales qui faisaient notre État de droit.

Faute de circonstances à caractère terroriste, les personnes en détention provisoire doivent être libérées sans délai.

Mais qui leur succédera dans les geôles de la République ? Un retraité qui soutient des migrant·e·s "sans-papiers", au motif qu'il conserve un vieux fusil de chasse chez lui ? Des mères qui se battent contre une installation polluante, parce qu'une vieille bouteille d'acétone traîne au fond d'un placard ? Celles et ceux qui condamnent la dissolution arbitraire d'une association de soutien aux victimes de l'islamophobie ?

Face aux perquisitions politiques, aux arrestations sans fondement, à toutes les tentatives de diabolisation des personnes qui ont le tort d'exercer leur droit à la critique et à la manifestation, notre solidarité, et notre cohésion, ne fléchiront pas ; les libertés n'existent plus quand un Etat prétend choisir ses opposant·e·s. Nous ne sommes pas dupes : c'est bel et bien de répression politique dont il s'agit. **Mais nous ne céderons ni à la peur ni au chantage. Et nous n'oublierons pas de tenir le ministre de l'Intérieur, et le gouvernement, responsables du saccage de notre justice et de nos libertés.**

### **Signataires :**

Amélie **Cannone**, militante écologiste et altermondialiste

Noura **Elouardi**, militante féministe, écologiste et anti-raciste

Mélina **Gattel**, amie d'une des mis·e·s en examen du 8 décembre

Awa **Gueye**, soeur de Babacar Gueye, tué par la police à Rennes en 2015

Geneviève **Legay**, militante d'Attac, blessée par la police en 2019 à Nice

Alice **Ramage**, amie d'une des mis·e·s en examen du 8 décembre

Juliette **Rousseau**, militante féministe et écologiste

*La lutte contre le terrorisme, très évolutive face à une menace de plus en plus difficile à appréhender car elle met en cause des gens « **noyés dans population** », exige une adaptation permanente des outils et du dispositif de détection de celle-ci.*



## **LA DIRECTION GENERALE DE LA SECURITE INTERIEURE (DGSI)**

C'est pourquoi « ses capacités de service judiciaire spécialisé », dont elle a hérité de la DST puis de la DCRI et qu'elle exerce en complément de sa mission de renseignement, ont été au fil des dernières années et des derniers mois nettement augmentées.

Cette combinaison permet à la fois de **détecter, surveiller** et le cas échéant d'**interpeller** les **individus**, les **groupes** et les **organisations** susceptibles de se livrer à des actes de terrorisme ou d'**atteinte à l'autorité de l'État**.

Le travail effectué dans le domaine du terrorisme durant plusieurs décennies a mis en évidence l'importance du rôle du renseignement pour **prévenir** les actions violentes et la nécessité d'une bonne **articulation entre le renseignement et le judiciaire**, notamment au stade de la prévention.

**Le travail de renseignement repose sur la collecte d'indices ou d'éléments matériels parfois diffus mais qui, rassemblés, peuvent mettre au jour la préparation d'une action terroriste.**

La DGSI s'implique dans la lutte contre le terrorisme, en combinant ses capacités de service de renseignement et de police judiciaire. Cette dualité de qualification lui permet d'avoir une approche globale des activités terroristes, tant celles soutenues, directement ou indirectement, par certains États étrangers, que celles émanant d'organisations terroristes étrangères.

Dans un *contexte sécuritaire international tendu*, caractérisé par la présence de réseaux terroristes organisés et la *montée en puissance des vecteurs de communication* tels qu'Internet et les réseaux sociaux, qui offrent la possibilité à des individus isolés de se radicaliser et de se mobiliser, la DGSI a notamment pour mission d'assurer :

- L'analyse des phénomènes de *radicalisation violente*
- Une *veille* sur l'évolution de la situation dans des zones considérées comme sensibles (pays de l'arc de crise arabo-musulman, de l'Afrique à l'Asie) en raison des incidences que cela peut avoir en France
- L'évaluation permanente des risques liés à la montée de l'intégrisme islamique et du retour sur le territoire de groupes de moudjahidin ou d'individus, anciens combattants des guerres où le djihad a été décrété
- L'identification de *réseaux* ou *d'individus actifs* sur le territoire national et leur neutralisation dans le cadre de procédures judiciaires.

La DGSI est chargée du suivi des *irrédentismes violents*, cette activité intéressant principalement les thématiques corse et basque.

**Sont également suivis tous individus et groupes d'inspiration radicale, susceptibles de recourir à la violence.**

La DGSI exerce, outre ses fonctions de police judiciaire, tous les métiers d'un service de sécurité et de renseignement : recherche de renseignement, analyse, expertise technique notamment grâce à des ingénieurs et techniciens des systèmes d'information et de communication, surveillance et filature...

La DGSI contribue à la préservation de la souveraineté économique, scientifique et technologique de la nation par son action de contre-ingérence économique. Cette mission, qui revêt un caractère préventif et occasionnellement répressif, inscrit dans son champ l'ensemble du spectre des acteurs du domaine, y compris financiers ou du secteur tertiaire.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique publique d'*Intelligence Économique* . [...] Captations de savoir-faire et de technologie, *atteintes à l'image*, prédatons financières, *actes de malveillance*, débauchages stratégiques, détournements de clientèle, sont autant de menaces qui pèsent sur les acteurs économiques français, qu'il convient de prévenir, parfois de réprimer par des actions judiciaires, mais aussi de *cartographier* au travers d'un outil statistique et d'analyse.

# Lettre du Groupe Logement 14/10.



Nous ferons court car les mots nous manquent. Nous sommes toutes et tous sous le choc. Les émotions ont pris le pas. Stupeur, incrédulité, incompréhension, colère, tristesse profonde.

Parce que ça fait mal.

Parce qu'on ne te reconnaît pas dans leurs mensonges.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas le GL notre objectif est que chacune et chacun ait un toit, que les personnes exilées puissent avoir les conditions matérielles minimum qui leur permettent de prendre en main leur destin, que « solidarité » ne soit pas qu'un mot.

Voilà.

Pourquoi cela ne semble-t-il pas évident ? Pourquoi en sommes nous empêché.es ?

Notre camarade nous a apporté son soutien constant dans ce but, comme nombre de camarades ici ou ailleurs. C'est tout ce que nous avons, la conscience d'être lié.es les uns et les unes aux autres, d'être ensemble et de faire ce qui est juste.

**Pour cela nous la remercions, nous pensons à elle, à ses proches et nous sommes là.**

Là pour dénoncer l'absurdité de ce qui lui arrive, là pour dire qu'ici il n'y a que des femmes et des hommes qui croient qu'un monde meilleur est possible. Est-ce ça qu'on appelle l'ennemi ? Nous ne voyons que des ami.es ici.

Ils ne peuvent pas briser les esprits donc ils s'attaquent aux corps : privation de libertés, mutilations, morts. Ce qu'ils ont voulu atteindre le 8 décembre c'est ta liberté, ta joie de vivre, c'est l'amour que tu portes même à celles et ceux que tu ne connais pas, c'est l'entraide, la solidarité. Leur projet c'est que nous restions toutes et tous dans notre coin, dans nos espaces confinés, chanceuses et chanceux que nous sommes d'avoir déjà ça.

Mais nous savons que nous ne sommes rien sans les autres et tant qu'il y aura des frères et sœurs laissé.es sur le bord de la route nous n'aurons pas de repos. On pense à toi et on est là.

**Pas de liberté pas de paix. Pas de justice pas de paix."**

# « ULTRAGAUCHE » : La Menace Fantôme.

*Comité de Soutien de Paris, Janvier 2021.*

Le Mardi 8 décembre, 7 personnes ont été mises en examen, dont 5 incarcérées au motif « association de malfaiteurs terroristes ». Le récit mis en place par les autorités dessine un réseau disparate dispersé aux quatre coins de la France, fomentant des actions dont on ignore les contours. Il ne nous apprend guère plus qu'une hypothétique menace de cette fameuse « ultragauche » sur laquelle, quelques jours auparavant, une **association proche de milieux policiers incitait... à ouvrir le feu !**

Dans les faits, au bout d'un an d'enquête et d'écoutes, le Parquet National Anti-Terroriste (PNAT) n'a pu déterminer aucun « projet précis et immédiat » ce qui a incité une grande partie de la presse à la plus grande prudence, ainsi que le questionne le quotidien Sud-Ouest : « Réelle menace contre des personnes ou réaction excessive et préventive des autorités ? »

Au vu des éléments présentés dans le contexte social actuel, c'est la dernière hypothèse qui doit être retenue. Ce dossier, d'une vacuité déconcertante au regard de la gravité des faits reprochés, en est réduit à présenter comme preuves à charge des jambières, un casque et un bouclier !

A l'instar du fiasco judiciaire de Tarnac, cette histoire aurait pu être risible si elle n'impliquait pas l'internement d'individu.e.s, des perquisitions « musclées », des humiliations, la privation temporaire de correspondance et de colis à l'occasion des fêtes de fin d'année et l'incertitude quant à la durée de ces embastillements préventifs. A cela, il faut ajouter l'angoisse et la souffrance des familles dont le nom a été jeté en pâture publiquement par un journaliste peu scrupuleux.

Isabelle Sommier, directrice Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne y voit – à juste titre - « **un coup politique pour montrer que le pouvoir fait quelque chose** » Or, si l'objectif poursuivi par les pouvoirs publics était d'instiller un climat de défiance vis à vis de la sphère militante, cette stratégie s'est révélée être un échec devant le désintérêt de l'opinion et des observateurs. Le spectre d'une mouvance radicale violente étendant ses ramifications du Kurdistan au spectacle de la Reine des Neiges n'a rencontré que peu d'écho.

Toutefois, cela n'a pas empêché **le maintien en détention des mis en cause en dépit de l'absence de projet criminel identifié**. Sur quelles bases justifier cette situation ? Le Garde des Sceaux, Eric Dupont-Moretti, a pourtant réaffirmé publiquement, un mois auparavant, ce principe fondamental du droit :

**« On ne peut pas poursuivre des gens pour une intention ».**

Ce qui est en jeu ici, c'est notre liberté commune de pouvoir s'opposer à des politiques hérissant de larges pans de notre société.

De la Loi Sécurité Globale aux récents décrets PASP en passant par les cellules Déméter, les pouvoirs publics ont progressivement criminalisé la moindre perspective de contestation sociale.

**L'usage disproportionné de la force lors de manifestations a transformé ce mode d'expression démocratique en danger pour l'intégrité physique des participant.e.s.**

Aujourd'hui, en brandissant la menace de complots imaginaires, procédé tristement connu ailleurs, la France s'enfonce d'avantage dans le camp des régimes illibéraux. Les détenu.e.s du 8 décembre ne doivent pas servir de boucs émissaires à l'impuissance du gouvernement à faire face à un mécontentement généralisé, à l'émergence de formes inédites de contestations sociales et à l'irruption de problématiques nouvelles dans le débat public.

Il est inadmissible que leur intégrité physique et morale soit compromise à l'unique fin d'intimider un mouvement social dans son ensemble.

**Il est intolérable d'assister à leur mise à mort sociale sur la base de simples supputations.**

Si nous fermons les yeux sur le dévoiement du droit à des fins de vengeance à l'encontre des opposant.e.s politiques, lequel d'entre nous tou.te.s sera visé demain ?

# Le vernis antiterroriste de la répression politique.

*Comité de Soutien d'Amiens, Janvier 2021.*

*Comment l'État a pu embastiller cinq de nos ami.e.s, cinq personnes militantes, pour plusieurs années et sans motif réel ?*

Le 8 décembre 2020, des vagues de perquisitions et d'interpellations extrêmement violentes sont effectuées par la BRI dans divers lieux en France. Neuf personnes sont interpellées, et retenues de quatre à six jours en garde à vue. **Les proches sont sous le choc, personne ne comprend exactement ce qu'il se passe.** Avant la fin des gardes à vue, la presse, en collaboration avec la police, annonce aux Français que des « terroristes d'ultragauche » ont été arrêté.e.s. Quelques-un.e.s sont relâché.e.s, sous contrôle judiciaire, ou au moins étroitement surveillé.e.s. cinq autres sont emprisonné.e.s à Paris, isolé.e.s un maximum, pour les briser. La procédure sera longue, les peines encourues aussi. Et pourtant, ces personnes n'ont rien commis d'illégal.

**Oui, dans notre pays on peut être maintenu en prison même si rien n'a encore été prouvé par les tribunaux.**

Dans le cas de délits mineurs, après qu'on ait commis ce qui est qualifié de délit, et en attendant que la culpabilité soit validée par le pouvoir judiciaire, ça s'appelle la détention provisoire. C'est utilisé plusieurs fois par jour.

Mais il y a mieux.

**Avec l'accusation de terrorisme, on peut aussi être placé en prison avant d'avoir commis le moindre crime ou délit.**

Il n'est pas question alors pour les tribunaux de prouver que l'on a commis quoi que ce soit, mais de supposer qu'on voulait le commettre.

Alors des gens vont croupir en prison sur simple prévention de culpabilité ? Ça rappelle les pires régimes totalitaires ou des films de science-fiction ? Pourtant, il s'agit des lois françaises, depuis que l'État d'urgence est devenu permanent.

Alors pourquoi de telles lois sous prétexte d'antiterrorisme ? Perte de contrôle d'un État qui ne sait pas comment réagir autrement que par la répression ? Tentation à un autoritarisme croissant d'un exécutif en perte de légitimité, sous prétexte d'une gestion de crise ? Probablement un peu des deux.

Ces lois antiterroristes voient le jour sous Pasqua en 1986, puis sont drastiquement renforcées par les lois Sarko dès son accès au ministère de l'Intérieur en 2002. Le point ultime revient pour l'instant à l'État d'urgence mis en place par Hollande et Valls, entré dans la loi commune par le premier gouvernement de Macron en 2017, nous faisant vivre dans un **perpétuel état d'exception**.

Drôle d'escalade, non ?

Est-ce que ces politiques ont diminué les attentats aveugles et meurtriers ? Non.

Est-ce que l'islamophobie, diffusée depuis les institutions jusque dans tous les repas de famille des bons Français, relayée par les médias dans cette grande guerre « anti-terroriste », les a amplifiés ? Sans aucun doute.

Est-ce que la politique étrangère de la France, ses interventions impérialistes aux quatre coins du globe, les ont exacerbés aussi ? Sans aucun doute.

Et puis, tout ça devient très utile en cas de mouvements sociaux, en cas d'opposition politique plus évidente. Alors, ces lois peuvent être utilisées conjointement pour réprimer aveuglément une minorité religieuse et pour réprimer la lutte des classes.

**On se rappellera des mesures d'interdictions de territoire, d'assignations à résidence, des perquizz sauvages généralisées pour stopper le mouvement contre la Loi travail.** Mesures qui seront amplifiées pour mater les Gilets jaunes. Qui mèneront à des mutilations de manifestant.e.s, des emprisonnements, des gardes à vue pour des motifs de plus en plus ubuesques. Mesures rendues possibles grâce aux récents textes antiterroristes, de 2015 puis 2017.

Mais quel est le rapport entre des terroristes islamistes et des manifestant.e.s ?

« L'islamogauchisme » dénoncé par Éric Zemmour, jusqu'au sein du gouvernement aujourd'hui ? On s'en rapproche, mais ça ne suffit pas.

Fin 2020, ça chauffe encore. Le gouvernement y va de plus belle dans les lois liberticides et la répression aveugle. La Loi de sécurité globale et ses oppositions remettent au goût du jour les problématiques de violences policières, qui semblaient avoir disparu des radars médiatiques depuis les plus grandes manifs des Gilets Jaunes. Pourtant, **quasi pas un jour sans de nouvelles images de violences policières contre des personnes racisées**, qui ne semblent pas mériter un écho médiatique d'envergure, après tout ils ont l'habitude... et la loi contre le « séparatisme » devrait leur faire fermer leur gueule quelque temps...

Alors, comment justifier un réemploi massif de lois antiterroristes contre l'extrême gauche ? La DGSI a peut-être quelques dossiers sous la main ? Ça serait l'occasion parfaite, faut pas perdre de temps...

Alors voilà.

Ça tombe sur une poignée de personnes. Militantes ? Apparemment. Marginales ? Ah ça oui ! Et sinon ?

Apparemment des écoutes via des micros placés dans leurs lieux de vie — merci les lois antiterro — ont permis d'entendre des discussions anti-flics.

Et y'en a un qu'est parti au Kurdistan. Ouais d'accord il a combattu Daesh, il a combattu ces « terroristes » contre qui tout l'Occident semble mener une guerre acharnée. Mais du coup il est terroriste ? Chelou non ?

Y'en a un qu'est artificier. Hou la la ! Donc il sait faire des spectacles d'artifice, manier de gros pétards, et en plus il côtoierait quelqu'un qui a combattu des terroristes ? Est-ce qu'ils ne prépareraient pas un truc ces deux là ?

Et y'en a un qu'est parti en Amérique du Sud... Y'a des gens politisés en Amérique du Sud il paraît non ? Ça doit avoir un lien... Et puis y'a une Bretonne, ils sont chelous les Bretons, c'est un peu des séparatistes en marinière, et à Rennes les manifestants ils sont méchants, faudrait pas la laisser filer celle-là...

Vous avez rien d'autre à la DGSI ? Non ? Bon, tant pis c'est le moment !

C'est bon, on a arrêté un groupe terroriste d'ultragauche. Alors ? Vous voyez ? L'ultragauche c'est dangereux, heureusement que nos lois anti terroristes sont extensibles ! On a trouvé de l'eau oxygénée, de l'acétone, un vieux fusil de chasse rouillé, ça peut suffire vous croyez ? Envoyons ça aux médias, ils devraient en faire un beau paquet.

Bon, **pétard mouillé**, l'histoire a fait long feu dans les médias de masse. Et puis c'est les fêtes, les gens veulent autre chose. Les manifs vont peut-être reprendre en janvier, mais en attendant une bouteille a été lancée par le gouvernement. Il s'agirait de pas réitérer un fiasco comme Tarnac, bien que l'on s'y dirige, mais si ça ne fait pas trop d'émules on pourra se resservir de cette histoire pour **justifier les prochaines vagues de répression**.

Ouais... En attendant, y'a cinq personnes en prison.

Cinq personnes accusées de terrorisme dans un but clairement politique, érigées en un épouvantail qui n'a pas effrayé le moindre pigeon.

Cinq personnes enfermées, qui risquent de 10 à 30 ans de prison, retenues en préventive le temps d'une procédure qui peut durer plusieurs années et qui ne peuvent même pas contacter leurs proches, englué.e.s elles et eux aussi dans cette procédure.

Cinq personnes qui en auront pour des milliers d'euros de frais de justice chacune, qui vont en chier rien que pour survivre en prison, toute collecte pour les soutenir risquant de tomber sous le coup d'un « financement du terrorisme » ou « d'associations de malfaiteurs » et d'être saisies par l'État.

Cinq personnes dont les identités ont été livrées en pâture sur internet, signant leur mort sociale, et qui restent pour le moment les proies d'une pression psychologique de la part du Parquet antiterroriste, qui tient à les isoler un maximum, tout en tentant d'élargir la répression à leurs cercles de connaissances, diverses et variées.

Il est plus que temps d'être prudent.e.s face à ces menaces.

Il est aussi plus que temps d'être solidaires.

Si nous laissons le gouvernement tomber dans ces extrêmes, jusqu'où ira-t-il ?

**Mobilisons-nous contre toutes les répressions policières, contre tous les assauts liberticides.**

**Mobilisons-nous contre les enfermements arbitraires, les fichages, les surveillances et la paranoïa que l'État veut insinuer jusque dans nos moindres réflexes.**

**Pour que ce nouvel assaut sécuritaire ne soit pas pardonné.**

**Pour que ces accusations arbitraires et absurdes soient retirées.**

**Pour que nos camarades soient immédiatement relaché.e.s.**

**Pour que nos camarades ne sombrent pas dans l'oubli.**

**Délivrons-les !**

# Prise de Parole du 16/01

*Comité Rennais de Soutien aux inculpéEs du 8/12.*

Bonjour, moi je viens vous parler d'anti-terrorisme. Ou plutôt, je viens poser cette question : (avec l'antiterrorisme), **qui terrorise qui ?** Le 8 décembre dernier, 9 personnes ont été la cible d'une opération politico-policrière. L'une d'entre elles est mon amie. Je viens ici représenter le Comité Rennais de Soutien aux Inculpé.es du 8 Décembre.

A l'heure actuelle, parmi les 9 personnes accusées, 2 personnes ont été libérées sans suites, 2 sont sous contrôle judiciaire (doivent pointer 1fois/semaine au commissariat), et 5 en détention provisoire. **En prison pour présomption d'intentions !** Yels sont donc éparpillé-es dans différentes prisons en région parisienne, mais pas n'importe comment : ce sont des DPS « détenu.es particulièrement surveillées », **comme si elles menaçaient de faire fondre les institutions étatiques avec un regard bien placé.** Ça serait presque drôle, si ça n'était pas si déshumanisant et violent.

La **perquisition** était **violente** : 6h du matin, tout le monde menotté, plein de trucs cassés dans les maisons, selon les endroits c'étaient les molosses du RAID ou de la DGSI... La **garde à vue** à Levallois-Perret était **violente** : pendant 4 jours sous des néons, interrogatoires à toutes heures « Qu'est-ce que vous pensez de la République ? ». Le premier mois de détention était **violent** : placéEs à l'isolement, pas le droit de faire des vraies promenades, réveillés toutes les 2h la nuit, blocage des lettres que ses proches lui envoient... C'est ce qu'on appelle communément de la **torture psychologique**. Enfin, le début de la **médiatisation** était **violente** : des informations ont été divulgués sur leur vie privée comme les lieux d'habitation, les descriptions physique et des modes de vie, et de celle de leur entourage, ce qui les met en danger ! L'entourage est placé sous haute surveillance car le dossier est toujours en instruction. Il y a d'ailleurs eu d'autres perquisitions depuis.

**C'est tout cet arsenal déployé pour piétiner des personnes, que j'appelle du terrorisme. On espère que le traumatisme de nos ami.es ne sera pas trop profond, et on leur envoie tout l'amour et le courage que l'on peut.**

Ces 7 personnes sont accusées « d'association de malfaiteur en vue d'actes terroristes criminels » : cela veut dire qu'aucun fait répréhensible par la loi ne leur est reproché. Elles sont simplement suspectées d'avoir l'intention de nuire à la police, ou à l'armée peut-être... Mais sur le projet lui-même, c'est plutôt très flou, voire creux. En fait il n'y a pas de projet. Les renseignements préfèrent laisser libre cours à l'imagination du public : « ultragauche », « bombes artisanales », « armes », « retour de zone de guerre »... **Les journalistes adorent, et reprennent** On apprend dans le Point que ce sont certainement des grandes menaces pour la Nation puisque l'un des inculpé.es est artificier à Disneyland (il s'occupait de la parade de la Reine des Neiges!). On parle aussi d'une association de Air Soft (c'est du paint ball) et de produits ménagers pouvant servir à la fabrication d'explosifs, comme de l'acétone.

**Alors, terrifié.es !?**

Ils aimeraient nous faire croire à une milice qui se monte pour attaquer la police. Ils ont fait ce qu'ils ont pu, mais bien franchement, je ne pense pas qu'un État et ses institutions puisse être terrorisé par tout ça...

Le pire dans tout ça, ce qui leur vaut un tel traitement par les services antiterroristes, c'est qu'ils et elles auraient tenu des propos critiques à l'égard de la police. Voire auraient exprimé une colère à l'encontre de cette institution. Ça faisait 9 mois que les renseignements généraux les écoutaient pour guetter ces paroles, et ils ont dû être vraiment vexé.es de ce qu'ils ont entendu. Écoutez la réaction d'Eric Ciotti, un député républicain :

*« Des terroristes d'extrême gauche voulaient s'en prendre à des policiers ! Ils s'attaquent à l'uniforme de la République qui est le dernier obstacle à leur dictature et leur soif de chaos »*

C'est bien tenté Eric, mais je ne crois pas que beaucoup de gens voient en ce moment la police comme un bouclier qui nous protège de quoi que ce soit, et certainement pas d'une dictature... Enfin je trouve ça audacieux de dire ça dans ce contexte, où les violences policières ont été bien visibilisées par le mouvement des Gilets Jaunes, puis par le mouvement international Black Lives Matter, et bien sûr par toutes les familles qui réclament depuis des années Justice et Vérité pour leurs proches tués par la police.

Vous connaissez peut-être Awa Gueye dont le frère Babacar a été tué en 2015 par la BAC à Rennes, ou Assa Traore qui réclame justice pour son frère Adama assassiné en région parisienne... La liste est longue, et à chaque fois, la justice couvre les mensonges de la police. Ces mouvements sociaux successifs et ces luttes de fond ont permis de dénoncer un **système répressif en roue libre, hors contrôle, et très raciste**.

Et si on ajoute à ça le contexte actuel de la lutte contre les lois de sécurité globale, qui choquent vraiment beaucoup de monde, justement par ce que ça a à voir avec une dictature... Plus c'est gros, plus ça passe. En tout car j'ai l'impression que ces arrestations portent ce message :

**« Si vous critiquez la police, on peut vous mettre en taule, sans procès ! »**

Tout ça vous rappelle sans doute l'affaire Tarnac, qui a démarré en 2008. C'est vrai que les ingrédients sont similaires : une situation politique tendue, un mouvement social profond, une volonté gouvernementale de le criminaliser, 9 militant.es de gauche attrapé.es pour la création d'un ennemi intérieur qui justifierait des lois sécuritaires : c'est vraiment des affaires qui tombent à pic !! Dans les 2 dossiers, il manque « juste » des actes illégaux. Les inculpé.es de Tarnac ont été innocenté.es (beau fiasco, il faut le souligner). L'affaire tout juste clôturée, la voie est libre pour faire à nouveau planer la menace de la condamnation de militant.es pour terrorisme ! Mais le procès des Tarnac a duré 10 ans, et la détention provisoire qu'ont subi les inculpé.es vient d'être reconnue comme abusive. Elle l'est aussi pour les inculpé.es du 8 décembre : la détention provisoire existe juridiquement comme une mesure d'exception, il est inadmissible d'en systématiser l'usage ! Nous réclamons la mise en liberté immédiate des 5 camarades écroué.es sans raison ! Et d'ailleurs, nous réclamons la mise en liberté de toutes les personnes détenues provisoirement sans raison valable.

**Nous appelons à la création de comités de soutiens partout où des gens se sentent touché.es par cette Affaire Qui Tombe à Pic.**

Les comités de soutiens à l'affaire Tarnac peuvent se remonter et nous rejoindre, fort.es de leur victoire, ça va nous faire du bien ! On a besoin de faire du bruit par tous les moyens, on a besoin de solidarité, et on a besoin de fric pour les avocat.es. Il y a des comités qui se créent déjà à **Toulouse**, à **Amiens**, à **Rouen**, à **Morlaix**, à **Rennes**, à **Paris**, à **Tarnac** !

**Pour tout ce que vous avez envie de faire, nous vous encourageons à les prévoir la première semaine de février, car toustes les inculpé.es passeront devant le juge d'instruction cette semaine :  
ça sera le moment de faire beaucoup de bruit !**

Je voudrais terminer avec le souvenir d'une prise de parole d'Awa Gueye lors du rassemblement contre les lois sécurité globale à Rennes le 19 décembre. Awa Gueye est une femme noire qui lutte contre les violences policières et contre l'impunité de la police. Malgré la pression qu'elle subit dans cette lutte et malgré le contexte politique inquiétant, elle a dit haut et fort ce 19 décembre qu'elle n'avait pas peur, qu'elle ne se laisserait pas intimider. Des politicards de droite comme M. Cahn peuvent bien déclarer dans la presse "je serais à la place des gamins qui militent à l'ultragauche je ferais attention à moi dans les mois à venir" : ça ne va pas suffire à nous faire peur, et surtout pas à nous faire taire.

Le courage et la détermination qu'Awa Gueye diffuse, et celles de toutes les personnes qui résistent à la machine judiciaro-policière, sont plus fortes. Elle nous inspirent. Je sais qu'elles inspirent ma camarade inculpée, qu'elles traversent les murs qui l'enferment pour l'aider dans cette épreuve. Pour elle, pour toutes les personnes victimes de cette répression étatique : ne nous laissons pas intimider, ne nous laissons pas anti-terroriser, et continuons à résister !

**Merci.**

<3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3 <3

